la martellière
VOIRON Lycée public

DOSSIER D'INSCRIPTION 2025/2026

A lire avant de compléter le dossier :

Complétez le dossier informatiquement avant impression et signature. Le dossier doit être apporté en mains propres à l'accueil du Lycée La Martellière avec l'ensemble des pièces obligatoires les mardi et mercredi 1 et 2 Juillet 2025, entre 9h et midi.

Si vous n'avez pas accès à une imprimante, il est possible de récupérer une version imprimée de celui-ci à l'accueil.

Sommaire :

Informations aux familles p.1
Dossier d'inscription p.10
Informations bourses p.12
Dossier de demande de bourses..... p.14
Fiche urgence p.18
Fiche santé p.20
Droit à la vie privée et a l'image p.22
Formulaire d'adhésion ACELM p.24
Formulaire de prélèvement automatique p.28
Allocation pour les stages professionnels p.30
Décharge viti-oenologie (Bac Pro Conseil-Vente) p.32
Engagement CPJEPS (Bac Pro SAPAT si réussite des tests) p.34
Adhésion à l'Association Sportive p.36
Liste des documents à joindre au dossier p.38

EPLEFPA La Martellière
56 rue de La Martellière
38516 VOIRON Cedex

04 76 05 02 66
epl.voiron@educagri.fr
www.lamartelliere.fr

la martellière
VOIRON Lycée public

INFORMATIONS AUX FAMILLES

Contacts

Directeur	epl.voiron@educagri.fr	04 .76.05.02.66
CPE	cpe-lpa.voiron@educagri.fr	04.76.05.77.84
Vie scolaire	vs-lpa.voiron@educagri.fr	04.76.05.77.84
Standard	epl.voiron@educagri.fr	04.76.05.02.66
Gestionnaire	mireille.toubeix@educagri.fr	04.76.05.77.82
Service informatique		04.76.05.02.66
Service infirmerie	aline.faura@educagri.fr	04.76.05.77.88

Dates d'inscriptions

(Rapporter le dossier d'inscription avant le 2 juillet à 17H.
Au-delà de cette date, l'élève devra obligatoirement participer au 2ème tour d'affectation.)

3 juin 2025	27 juin 2025	1er juillet 2025	2 juillet 2025
3 EA	1 SAPAT 1 CV TERM CV T SAPAT CAPA 2	2 SAPAT 2 CV CAPA 1	2 SAPAT 2 CV CAPA 1
9H-12H	**9H-12H** **13H30-16H00**	**9H-12H**	**9H-12H**

Ce document est à conserver par les familles, certaines informations peuvent être utiles tout au long de l'année scolaire

Régimes de pension

3 régimes sont proposés : externe, demi-pensionnaire et interne.

Dans ces deux derniers cas, les familles peuvent formuler une demande de **changement de régime uniquement d'un trimestre à l'autre** (demande à formuler par écrit auprès de Monsieur le Directeur avant la fin du trimestre en cours, applicable à compter du début du trimestre suivant).

Trimestre 1 : Septembre à décembre
Trimestre 2 : Janvier à mars
Trimestre 3 : Avril à juillet

Rappel : les frais de pension sont forfaitaires et indépendants du nombre de repas pris par les élèves. Les remises d'ordre ne peuvent être accordées que dans les conditions prévues par décision du Conseil d'Administration.

Montant **approximatif annuel** de la pension ou de la demi-pension (à régler en 3 trimestres)

Tarifs 2024/2025 à titre indicatif (Informations déposées sur le site internet)

Sur ces montants seront déduits les frais des périodes de stage professionnel

Elève interne	1660€
Elève demi-pensionnaire	697€

Formation optionnelle

► ***CP JEPS AAVQ*** *(Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, mention Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne)*.

Option de formation complémentaire bi-qualifiante associée à la formation Baccalauréat Professionnel « Services aux personnes et aux territoires » :

Montants pour **l'ensemble de la formation**, à régler en deux facturations, **non remboursables** en cas d'arrêt de la formation, quelle qu'en soit la raison :

- **une année de préformation (280 € à régler au cours du 1er trimestre de seconde)**
- **deux années de formation (1 300 € pour les 2 ans, à régler au cours du 1er trimestre de première).**

Aides financières

► Possibilité de percevoir des **Bourses Nationales d'étude accordées par le Ministère de l'Agriculture** en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge. Le dossier vous sera remis à la rentrée. La fiche **« Informations Bourses Nationales de Lycée de l'enseignement Agricole** » et à nous retourner complétée et signée à l'inscription.

► **Le Fonds d'Aide Régional à la Restauration (FARR)** permet d'aider les familles en difficulté à régler les frais de pension (aide accordée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes). Le dossier est à constituer et à rendre au bureau gestion au cours de l'année scolaire.

Trousseau à prévoir pour les internes

- 1 paire de draps, **à renouveler régulièrement**	- Protège-matelas **imperméable obligatoire** (90 x 200)
- Couvertures ou couette	- 2 cadenas
- Traversin avec housse ou oreiller avec housse	- 1 paire de chausson obligatoire

Il est indispensable d'avoir une carte Pass'Région valide à la rentrée afin de pouvoir accéder à l'établissement et à la restauration

DEMANDE ET RENOUVELLEMENT DU PASS'REGION

VOUS N'AVEZ JAMAIS BENEFICIE DE LA CARTE PASS'REGION ?

Vous devez faire votre demande en ligne sur la plateforme régionale à l'adresse suivante :
https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion
Ou tapez "**Pass'Région**" sur votre moteur de recherche puis une fois sur le site (**Votre Espace Bénéficiaire**), allez dans :

DEPOSER UNE DEMANDE DE PASS'REGION > Suivre toutes les étapes

Pour faire cette demande il faut impérativement disposer :

- une adresse électronique valide,
- une photo d'identité scannée au format PNG, JPEG ou JPG avec une taille de fichier inférieure à 2 Mo, ou bien d'une webcam permettant de réaliser votre photo directement depuis ce site.

La plateforme de commande étant totalement dépendante des services de la Région, en cas de problème, il vous faut vous tourner vers le numéro d'assistance indiqué en "Préambule" de la demande (0 810 559 559)

VOUS ETES DEJA DETENTEUR D'UNE CARTE PASS'REGION AFFECTEE A NOTRE ETABLISSEMENT

Vous n'avez rien à faire, votre carte actuelle doit être conservée.
Le solde de bénéfice dont vous disposerez (avantages culturels et/ou bourse d'équipements) pour la rentrée sera automatiquement crédité par les services de la Région

---

VOUS ETES DEJA DETENTEUR D'UNE CARTE PASS'REGION AFFECTEE A UN AUTRE ETABLISSEMENT

Vous devez signalez votre situation lors de la remise du dossier d'inscription. Dans l'idéal, **prenez votre carte actuelle sur vous**.
Autrement les informations suivantes vous seront demandées (figurant sur votre carte) :

- Votre numéro de dossier
- L'établissement de rattachement

Lorsque nos services rapatrieront votre dossier dans notre établissement, vous recevrez une nouvelle carte gratuitement faisant figurer votre nouvelle affectation

---

VOTRE CARTE PASS'REGION VOUS L'AVEZ PERDUE OU CASSEE

Vous devez déclarer votre situation sur la plateforme de la Région à l'adresse suivante :
https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion
Ou tapez "**Pass'Région**" sur votre moteur de recherche puis une fois sur le site (**Votre Espace Bénéficiaire**) allez dans :

ME CONNECTER A MON COMPTE

Entrez les informations :

- **Numéro de dossier** -> ce numéro à 6 chiffres se trouve :
  - Dans un mail qui vous a été adressé lors de votre inscription au Pass'Région
  - Sur la carte Pass'Région
- **Mot de passe** -> vous l'avez défini lors de votre inscription

Le numéro de dossier et le mot de passe peuvent être récupérés en cliquant sur l'identifiant oublié ou sur le mot de passe oublié ou renvoyer le lien d'activation du compte.

1 - DEMARCHE

2 - DEMANDE DE CARTE (demander un duplicata)

3 - COCHER (recevoir dans mon établissement)

4 – COCHER (demande de refabrication)

Attention depuis la rentrée 2025 il n'y a plus de reconduction des bourses nationales, les familles doivent déposer un nouveau dossier chaque année à la rentrée scolaire.

– Avant de déposer un dossier, vous avez la possibilité de faire une simulation sur :
https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html
– Si après simulation, vous estimez avoir le droit aux bourses nationales, vous pouvez retirer un dossier auprès du lycée ou le télécharger sur **http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/** **(Cerfa n° 11779*11).**
– La fiche "Informations Bourses Nationales de Lycée de l'Enseignement Agricole" doit nous être retournée **OBLIGATOIREMENT** complétée et signée (que vous déposiez ou non un dossier de demande de bourses).
-Les dossiers sont à déposer dès la rentrée scolaire. La date limite du 16 octobre 2025 est réservée aux entrées tardives.

TRANSPORTS

La région Auvergne-Rhône Alpes reprend l'exercice direct de la mission de transport scolaire pour cette rentrée 2025.

Dorénavant, les familles Isèroises sont invitées à formaliser, à compter **du 12 mai**, leurs demandes en ligne sur le site :

https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lisere-0 et **au plus tard le 19 juillet,** afin de bénéficier des aides et des services dès la rentrée.

Une majoration de 30 euros sera appliquée pour toute inscription postérieure à cette date.

Pour vous aider dans les démarches ⇨ 04.26.73.38.38

transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr

Pour les familles drômoises ⇨ la campagne se déroule **du mai 12 au 20 juillet 2025** via le site :

https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-la-drome

Les élèves internes voyageant en train doivent toujours obligatoirement s'inscrire en renvoyant le formulaire d'inscription papier accompagné de la liasse papier SNCF AIS.

DEMANDE ET RENOUVELLEMENT DU PASS'REGION

VOUS N'AVEZ JAMAIS BENEFICIE DE LA CARTE PASS'REGION ?

Vous devez faire votre demande en ligne sur la plateforme régionale à l'adresse suivante :
https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion
Ou tapez "**Pass'Région**" sur votre moteur de recherche puis une fois sur le site (**Votre Espace Bénéficiaire**), allez dans :

DEPOSER UNE DEMANDE DE PASS'REGION > Suivre toutes les étapes

Pour faire cette demande il faut impérativement disposer :

- une adresse électronique valide,
- une photo d'identité scannée au format PNG, JPEG ou JPG avec une taille de fichier inférieure à 2 Mo, ou bien d'une webcam permettant de réaliser votre photo directement depuis ce site.

La plateforme de commande étant totalement dépendante des services de la Région, en cas de problème, il vous faut vous tourner vers le numéro d'assistance indiqué en "Préambule" de la demande (0 810 559 559)

VOUS ETES DEJA DETENTEUR D'UNE CARTE PASS'REGION AFFECTEE A NOTRE ETABLISSEMENT

Vous n'avez rien à faire, votre carte actuelle doit être conservée.
Le solde de bénéfice dont vous disposerez (avantages culturels et/ou bourse d'équipements) pour la rentrée sera automatiquement crédité par les services de la Région

---

VOUS ETES DEJA DETENTEUR D'UNE CARTE PASS'REGION AFFECTEE A UN AUTRE ETABLISSEMENT

Vous devez signalez votre situation lors de la remise du dossier d'inscription. Dans l'idéal, **prenez votre carte actuelle sur vous**.
Autrement les informations suivantes vous seront demandées (figurant sur votre carte) :

- Votre numéro de dossier
- L'établissement de rattachement

Lorsque nos services rapatrieront votre dossier dans notre établissement, vous recevrez une nouvelle carte gratuitement faisant figurer votre nouvelle affectation

---

VOTRE CARTE PASS'REGION VOUS L'AVEZ PERDUE OU CASSEE

Vous devez déclarer votre situation sur la plateforme de la Région à l'adresse suivante :
https://www.auvergnerhonealpes.fr/passregion
Ou tapez "**Pass'Région**" sur votre moteur de recherche puis une fois sur le site (**Votre Espace Bénéficiaire**) allez dans :

ME CONNECTER A MON COMPTE

Entrez les informations :

- **Numéro de dossier** -> ce numéro à 6 chiffres se trouve :
  - Dans un mail qui vous a été adressé lors de votre inscription au Pass'Région
  - Sur la carte Pass'Région
- **Mot de passe** -> vous l'avez défini lors de votre inscription

Le numéro de dossier et le mot de passe peuvent être récupérés en cliquant sur l'identifiant oublié ou sur le mot de passe oublié ou renvoyer le lien d'activation du compte.

1 - DEMARCHE

2 - DEMANDE DE CARTE (demander un duplicata)

3 - COCHER (recevoir dans mon établissement)

4 – COCHER (demande de refabrication)

Attention depuis la rentrée 2025 il n'y a plus de reconduction des bourses nationales, les familles doivent déposer un nouveau dossier chaque année à la rentrée scolaire.

– Avant de déposer un dossier, vous avez la possibilité de faire une simulation sur :
https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html
– Si après simulation, vous estimez avoir le droit aux bourses nationales, vous pouvez retirer un dossier auprès du lycée ou le télécharger sur **http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/** **(Cerfa n° 11779*11).**
– La fiche "Informations Bourses Nationales de Lycée de l'Enseignement Agricole" doit nous être retournée **OBLIGATOIREMENT** complétée et signée (que vous déposiez ou non un dossier de demande de bourses).
-Les dossiers sont à déposer dès la rentrée scolaire. La date limite du 16 octobre 2025 est réservée aux entrées tardives.

TRANSPORTS

La région Auvergne-Rhône Alpes reprend l'exercice direct de la mission de transport scolaire pour cette rentrée 2025.

Dorénavant, les familles Isèroises sont invitées à formaliser, à compter **du 12 mai**, leurs demandes en ligne sur le site :

https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lisere-0 et **au plus tard le 19 juillet,** afin de bénéficier des aides et des services dès la rentrée.

Une majoration de 30 euros sera appliquée pour toute inscription postérieure à cette date.

Pour vous aider dans les démarches ⇨ 04.26.73.38.38

transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr

Pour les familles drômoises ⇨ la campagne se déroule **du mai 12 au 20 juillet 2025** via le site :

https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-la-drome

Les élèves internes voyageant en train doivent toujours obligatoirement s'inscrire en renvoyant le formulaire d'inscription papier accompagné de la liasse papier SNCF AIS.

la martellière
VOIRON Lycée public

* Photo identité

Format

35mm×45mm

(Ne pas agrafer)

DOSSIER D'INSCRIPTION – ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

(Sous réserve de l'avis favorable du conseil de classe)

*L'ensemble du document doit être rempli **lisiblement et en majuscule***
*Les informations d'identité doivent être strictement **conformes aux documents officiels** (carte d'identité, passeport, titre de séjour, …)*

1 INFORMATIONS APPRENANT

Nom et prénom(s) de l'élève dans l'ordre de l'état civil *(conforme aux documents d'identités officiels)* :

_____

Date et lieu de naissance : _____

Département de naissance : _____ Nationalité : _____

Téléphone portable de l'élève : _____ Mail élève : _____

(*Si accord du responsable légal)*

Entrant en :	☐ 3EA	☐ 2SAPAT	☐ 2CV	☐ CAPA1	☐ Autre *(précisez)* :

Nom des derniers établissements fréquentés :

Années scolaires	Classe	Etablissement Scolaire + adresse
2024/2025		
2023/2024		
2022/2023		

2 REGIME

Je soussigné(e) , _____ , responsable légal et financier de l'élève, demande son admission au régime suivant :

☐ Interne ☐ Demi-pensionnaire ☐ Externe

* Concernant les factures de pension pour la pension ou demi-pension

- **1 seul parent est destinataire des factures <u>(adresse mail du responsable financier obligatoire)</u>**
- **En cas de séparation** :
  - **si un des parents dépose un dossier de demande de bourses nationales**, il sera de fait destinataire des factures.
  - **si aucun dossier de demande de bourses nationales n'est déposé**, les parents indiquent ci-dessous le destinataire des factures (et signent tous les 2 ce dossier). **En cas de signature de ce dossier par un seul des 2 parents, il sera destinataire des factures**
  - ➔ Destinataire factures ☐ Responsable 1 **<u>ou</u>** ☐ Responsable 2

Facultatif : Fournir un jugement de divorce définissant le cadre de l'autorité parentale et/ou le mode de garde

3 RESPONSABLES LEGAUX

RESPONSABLE LEGAL 1 (personne physique ou morale)

Nom et prénom *(conforme aux documents d'identités officiels)* : _____

Adresse Postale : _____

N ° Voie ou lieu-dit : _____

Code postal : _____ Commune : _____

✆ (Portable) : _____ ☎ (Fixe) : _____

☎ (Professionnel) : _____ ✉ E -Mail personnel : _____

Catégorie Socio-Professionnelle (CSP)** : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Code Postale : _____ Commune : _____

RESPONSABLE LEGAL 2 (personne physique ou morale)

Nom et prénom *(conforme aux documents d'identités officiels)*: _____

Adresse Postale : _____

N° Voie ou lieu-dit : _____

Code postal : _____ Commune : _____

✆ (Portable) : _____ ☎ (Fixe) : _____

☎ (Professionnel) : _____ ✉ E-Mail personnel : _____

Catégorie Socio-Professionnelle (CSP)** : _____

Nom de l'employeur : _____

Adresse : _____

Code Postale : _____ Commune : _____

* * se référer la liste des professions et catégories socioprofessionnelles

Veuillez indiquer les coordonnées d'une personne référente pouvant prendre en charge l'élève en cas d'urgence et d'indisponibilité des responsables légaux :

GESTION DES URGENCES

Nom et prénom : _____

Numéro de téléphone : _____

Lien de parenté : _____

GESTION DES AUTORISATIONS DE SORTIES (NE CONCERNE PAS LES ELEVES DE 3EME EA) : se référer au règlement intérieur

4 VIE SCOLAIRE

Cochez en fonction du régime de votre enfant :

Externe	☐OUI ☐NON	Autorisation de sortie quand une heure de cours se libère en fonction de l'emploi du temps. (Les externes quittent l'établissement sur le temps de pause de midi)
Demi-pensionnaire	☐OUI ☐NON	Autorisation de sortie quand une heure de cours se libère en fonction de l'emploi du temps.
Interne	☐OUI ☐NON	Autorisation quand une heure de cours se libère en fonction de l'emploi du temps.

<u>Pour tout changement d'autorisation, une demande écrite en cours d'année devra être fournie sous format papier.</u>

MOYEN DE TRANSPORT PERSONNEL

☐ Mon enfant utilise un deux-roues, et souhaite accéder à l'abri mis à disposition : ☐ Oui ☐ Non

L'établissement est dégagé de toute responsabilité en cas de préjudice pouvant survenir à ce véhicule dans son enceinte)

☐ Mon enfant utilise une automobile immatriculée : _____ et stationnera au niveau bas du parking de l'établissement.

5 SIGNATURES

En datant et signant ce document :

- J'atteste que toutes les informations transmises à l'établissement sont correctes et basées sur des documents officiels.

- J'atteste que j'ai pris connaissance du Règlement Intérieur de l'Etablissement et de la Charte Informatique, **(documents déposés sur le site internet du lycée).**

- Je m'engage à ce que, pour le bon fonctionnement de la scolarité de mon enfant, toutes modifications des informations présentées dans ce document soient signalées à l'établissement dès que possible afin que les différents services puissent effectuer les ajustements nécessaires.

- Je m'engage, si destinataire des factures, à payer les frais de pension et les frais divers de sa scolarité, pendant toute la durée de sa formation. A défaut de paiement, je reconnais m'exposer à ce que le recouvrement en soit poursuivi par tout moyen, conforme à la réglementation en vigueur.

A , _____, le / /

Signatures précédées de la mention "lu et approuvé"

L'élève :	Responsable 1 :	Responsable 2 :	Autre *(précisez)* :

6 REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Veuillez noter que les informations demandées sont obligatoires et nécessaires au traitement de votre demande d'admission. L'absence de réponse à un champ est susceptible de compromettre l'intégration de votre enfant dans nos effectifs.

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé sous l'autorité de la Direction.

Nous ne traitons ou n'utilisons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire au bon fonctionnement de la scolarité de votre enfant.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder le temps de la formation, sauf si :

- Vous exercez vos différents droits concernant vos données.
- Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.

BOURSE NATIONALE DE LYCEE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

FICHE D'INFORMATION - COUPON REPONSE

à compléter et à retourner signée à l'établissement d'accueil dès que possible

Ce document est à rendre OBLIGATOIREMENT pour tous les élèves, boursiers et non boursiers

NOM - Prénom du représentant légal : .....

Adresse : .....

.....

Mail : .....Tél : .....

NOM - Prénom de l'élève : .....

Etablissement d'accueil à la rentrée 2025 : ..... Classe.....

Sont concernés les élèves (hors apprentis) des classes de :

- 4ème et 3ème
- 2nde, 1ère et Terminale, en bac général, bac technologique ou bac professionnel
- 1ère et 2ème année de CAPa

Je souhaite déposer une demande de bourse pour l'année scolaire 2025/2026	Je ne souhaite pas déposer de demande de bourse pour l'année scolaire 2025/2026

☐ ← Cocher la case correspondant à votre choix → ☐

ATTENTION : il n'y a **PAS D'EXAMEN AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE** dans l'enseignement agricole, et il n'y a plus de reconduction de la bourse d'une année sur l'autre.

Toutes les familles qui souhaitent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux en 2025/2026 doivent compléter un formulaire (*) **de demande de bourse (Cerfa n°11779*11) et le déposer ou l'envoyer accompagné de tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé.**

Dépôt des dossiers du 1er septembre au 16 octobre (inclus) 2025

NB : Les demandeurs de bourse qui ne disposent pas de leur avis d'impôt sur les revenus à la date requise pour des raisons indépendantes de leur volonté, bénéficient d'un délai supplémentaire pour compléter leur dossier de demande de bourse qui doit être déposé, même incomplet, au plus tard le 16 octobre.

(*) Les formulaires de demande de bourse sont à retirer au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève ou à télécharger sur https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_11779.do.

Fait à ..... le..... Signature du représentant légal :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

DEMANDE DE BOURSE NATIONALE DE LYCÉE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Article L531-4 et Articles R.531-13 à D. 531-43 du code de l'éducation

cerfa

N° 11779*11

Région :	Cadre réservé à l'administration	Année scolaire 2025/2026
Établissement :		Date de dépôt du dossier :

Lire la notice (pages 3 et 4 avant de remplir le dossier)
Le dossier (rubriques 1, 2 et 3) est à compléter en MAJUSCULE et au STYLO BILLE.
Il est à déposer auprès de l'établissement d'inscription, accompagné des pièces justificatives (voir notice)

entre le 1er septembre et le jeudi 16 octobre (inclus) 2025.

1 - RENSEIGNEMENTS concernant les membres de la famille de l'élève

L'élève pour lequel est demandée la bourse

Numéro INA / Numéro INE		Date de naissance	
NOM		Prénom	
Nationalité		Fille ☐	Garçon ☐
Enfant sous tutelle administrative, indiquez l'organisme			

Le demandeur

=> **Vous êtes :**	**Le père** ☐	**La mère** ☐	**Le tuteur ou représentant légal de l'élève** ☐	**L'élève majeur autonome** ☐

NOM		Prénom	
Numéro fiscal			
Adresse			
Code postal		Commune	
Téléphone		Courriel	
Activité professionnelle	Oui ☐ / Non ☐	Si Oui, profession	

Situation conjugale actuelle	Seul ☐	préciser :	Célibataire ☐	ou	Divorcé(e) / séparé(e) ☐	ou Veuf/veuve ☐
	En couple ☐	préciser :	Marié(e) ☐	ou	Pacsé(e) ☐	ou En concubinage ☐

=> **Votre conjoint(e)/concubin(e)/ partenaire de Pacs :**

NOM et prénom		Lien de parenté avec l'élève	
Numéro fiscal			
Adresse			
Code postal		Commune	
Téléphone		Courriel	
Activité professionnelle	Oui ☐ / Non ☐	Si oui, profession	

2 - RENSEIGNEMENTS concernant la scolarité de l'élève

=> **Établissement fréquenté l'année précédente en 2024-2025 :**

Nom de l'établissement		Commune	
Classe		Code postal	
L'élève était-il boursier en 2024-2025 ?	Oui ☐ / Non ☐	Avez-vous perçu la prime d'équipement ?	Oui ☐ / Non ☐
Année d'obtention du diplôme national du brevet		Mention obtenue	Très bien · Bien ☐ Assez bien ou aucune ☐

=> **Établissement fréquenté à la rentrée scolaire 2025-2026 :**

Nom de l'établissement		Classe	
Régime de l'élève :	Interne ☐	Demi-pensionnaire ☐	Externe ☐

3 - ENGAGEMENT du demandeur

Je soussigné(e) **le/la représentant(e) légal(e) de l'élève** ☐ **l'élève majeur autonome** ☐

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts.

Date et signature

Vous venez de remplir votre demande de bourse. Vous pouvez maintenant l'adresser à l'établissement d'inscription de votre enfant en joignant les documents justificatifs détaillés dans la notice.

La loi n°2018-727 du 10 août 2018 pour un État au service d'une société de confiance instaure le droit à l'erreur qui permet au demandeur de bonne foi de rectifier son erreur. Le droit à l'erreur n'est ni un droit à fraude ni un droit à retard. **Si vous vous êtes trompé, signalez-le** dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant de la bourse que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, vous ne serez pas sanctionné. En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement.**

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de l'élève concerné par la demande et pour vous contacter. Vos informations seront conservées le temps de la scolarité de l'élève par l'établissement scolaire et le service académique des bourses en charge du traitement des bourses de lycée. Vous avez le droit d'accéder, rectifier et effacer les données qui vous concernent auprès de l'autorité académique (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) dont relève l'établissement de scolarité de l'élève. Après avoir contacté le délégué à la protection des données, si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont toujours pas respectés, vous pouvez faire une réclamation en ligne ou par voie postale à la Commission nationale informatique et libertés (CNIL), conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiées par la loi n°2018-494 relative à la protection des données

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

CADRE ÉTABLISSEMENT

Signature du chef d'établissement, après vérification de la complétude du dossier et des renseignements portés par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe fréquentés.

Date, signature et cachet de l'établissement

CADRE INSTRUCTION

SITUATION DU DEMANDEUR

Ressources	Enfants à charges	Échelon attribué	Bourse au mérite	Prime équipement	Prime internat

Montant annuel de l'aide :

Observations éventuelles :

NOTICE

Comment faire une demande de bourse nationale de lycée ?

1- Lire la notice.
2- Rassembler les documents justificatifs.
3- Remplir, dater et signer le formulaire.
4- Envoyer la demande ainsi remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé **entre le 1er septembre et le jeudi 16 octobre (inclus) 2025.**

Qu'est-ce que la bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale sur critères sociaux du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire aide à financer la scolarité des élèves inscrits en formation initiale scolaire dans les établissements d'enseignement secondaire agricole, publics ou privés sous contrat et dont les ressources familiales ont été reconnues insuffisantes.

Qui peut faire cette demande ?

Un(e) responsable légal(e) de l'élève (parent ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.
L'élève majeur ou mineur émancipé, s'il est contribuable et autonome (à la charge de personne)

Qui est concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

Les élèves inscrits à la rentrée 2025 en classe de :

- 4ème et 3ème de l'enseignement agricole ;
- 2nde, 1ère ou terminale, en lycée général, technologique ou professionnel ;
- 1ère ou 2ème année de CAPa.

Qui n'est pas concerné par la demande de bourse nationale de lycée ?

- Les apprentis (Pour en savoir plus, rendez-vous sur https://www.service-public.fr)
- Les étudiants inscrits en BTSA ou en CPGE (Pour en savoir plus rendez-vous sur www.messervices.etudiant.gouv.fr)

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

1. les ressources de la famille :

C'est le revenu fiscal de référence, inscrit sur votre avis d'imposition 2025 sur les revenus de 2024 qui est pris en compte.
Si vous êtes en concubinage, c'est la somme des revenus fiscaux de référence ainsi que les enfants à charge des deux conjoints qui sont pris en compte.
(Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez votre domicile avec votre partenaire sans avoir le même avis d'imposition. C'est la situation de concubinage au moment de la demande de bourse qui est prise en considération.)

2. Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal en année 2024 :

- les enfants mineurs ;
- les enfants majeurs ;
- les enfants en situation de handicap.

Le barème d'attribution permet de déterminer, au regard des ressources et charges de la famille, s'il est ou non possible de bénéficier d'une bourse de lycée. Les plafonds de ressources du barème évoluent chaque année.

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2024 à ne pas dépasser	21 611 €	23 272 €	26 596 €	30 753 €	34 908 €	39 897 €	44 883 €	49 870 €

Il est possible de réaliser une estimation du droit à bourse à l'adresse suivante :
https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html qui vous donnera une estimation de son montant.

Quels sont les documents justificatifs à joindre impérativement ?

- **Votre RIB**
- **Votre (vos) avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024**

Attention, l'avis de situation déclarative à l'impôt n'est pas valable. Seul l'avis d'imposition permet de valider votre droit à bourse. Si vous déclarez vos revenus en ligne, il sera disponible dans le courant de l'été dans votre Espace Particulier sur le site ou l'application impots.gouv.fr.

Documents complémentaires à fournir selon votre situation familiale :

1- Si vous vivez en concubinage au moment de la demande :

- L'avis d'imposition/non-imposition 2025 sur les revenus 2024 de votre concubin(ne).

2- Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition :

- Attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à votre charge ;
- Justificatif du changement de résidence de l'élève.

3- Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle :

- Copie de la décision de justice désignant le tuteur ;

ou

- Copie de la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF (ou MSA) indiquant les enfants à charge.

Bourse au mérite

Qu'est-ce que la bourse au mérite :
Un complément de bourse dit « bourse au mérite » peut être attribué aux élèves boursiers de lycée ayant obtenu une mention Bien ou Très bien au diplôme national du brevet (DNB). Peuvent y prétendre les élèves engagés dans un cycle d'enseignement conduisant au baccalauréat général, technologique ou professionnel et au CAPa.

- Joindre au dossier un justificatif d'obtention de la mention B ou TB.

Informations complémentaires

Une **prime d'équipement** peut être attribuée aux élèves boursiers qui accèdent en première année d'un cycle de certaines formations concernées par l'achat d'un équipement particulier (arrêté du 17 octobre 2016 du ministère chargé de l'agriculture listant les formations et spécialités concernées).

Une **prime d'internat** est versée aux élèves boursiers internes visant à couvrir les frais d'hébergement.

Ces primes sont versées automatiquement selon la situation de l'élève. Il n'y a pas de démarche particulière à faire. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser au service scolarité de l'établissement d'inscription de l'élève.

Une fois les 3 rubriques complétées, le dossier est à remettre, avec les justificatifs demandés, à l'établissement d'accueil, dans le respect des délais impartis et contre remise d'un accusé de réception (à conserver impérativement).

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

la martellière
VOIRON Lycée public

Fiche d'urgence
Année scolaire 2025-2026

Document non confidentiel à remplir par la famille à chaque début d'année scolaire, à destination de la vie scolaire, des enseignants responsables des sorties et voyages scolaires, ainsi que des services d'urgences

Nom : ..... **Prénom** : .....

Sexe : ☐M ☐F **Date de Naissance** : ..... **Lieu de naissance** : .....

Classe : ..... **Régime** : ☐ INTERNE ☐ DEMI-PENSIONNAIRE ☐ EXTERNE

Téléphone de l'apprenant : .....

Personnes à prévenir :

Mère	**Père**	**Autre (préciser) :.....**
Nom :	**Nom :**	**Nom :** .....
Prénom :	**Prénom :**	**Prénom :** .....
Adresse :	**Adresse :**	**Adresse :** .....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
Tel domicile :	**Tel domicile :**	**Tel domicile :**
.....	.....	.....
Tel travail :	**Tel travail :**	**Tel travail :**
.....	.....	.....
Portable :	**Portable :**	**Portable :**
.....	.....	.....

Adresse de l'élève si différente :.....
.....

Nom, adresse et téléphone du médecin traitant : .....
.....

Observations particulières que vous jugerez utiles de signaler *(allergies, traitements, précautions à prendre)* :
.....
.....

Vaccination antitétanique, date du dernier rappel : .....

❖ **En cas d'urgence :**

- Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.
- La famille est immédiatement avertie par nos soins.
- Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un responsable légal.
- Le retour au domicile ou au lycée est assuré par un responsable légal ou par ses propres moyens pour un élève majeur.

❖ **Pour les internes :**

- Le transport des consultations programmées *(médecin, dentiste, kiné, etc…)* sera assuré par un représentant légal.
- A défaut, l'élève pourra s'y rendre seul moyennant une autorisation signée par le représentant légal et l'accord de l'administration.

Date : .....
Signature du responsable légal ou élève majeur (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

la martellière
VOIRON Lycée public

EPLEFPA La Martellière
38516 VOIRON CEDEX
0476050266

INFIRMERIE : 0476057788
aline.faura@educagri.fr

FICHE DE SANTÉ CONFIDENTIELLE

Cette fiche est confidentielle, elle est remettre avec la photocopie du carnet de vaccination sous ***enveloppe cachetée et identifiée au nom et classe de l'élève****; ces données seront conservées 2 ans après le départ de l'apprenant et seront traitées par le personnel de santé de l'établissement et les médecins.*

Nom : ***Prénom :*** ***Date de naissance :***

Classe : 3ème ☐ CAPA SAPVER (1ère / 2ème année) ☐

Bac pro Service aux personnes et territoires (2nde – 1ère – Term) ☐ Bac pro Conseil Vente (2nde – 1ère – Term) ☐

ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX :
Personnels et/où dans votre famille proche : père, mère , frères,soeurs, oncle, tante du 1er degré ?
(ex: asthme, épilepsie, cardiopathie, migraine, diabète, hépatite virale, douleurs menstruelles, difficultés psychologiques.....)
……
……

TRAITEMENT(S) ÉVENTUEL(S) :
……
……
Les traitements doivent être impérativement remis au service de l'infirmerie
avec un duplicata ou une photocopie de l'ordonnance.

Avez vous des problèmes :
- de vue ? : ☐ **NON** ☐ **OUI** Portez vous des : lunettes lentilles Date dernier contrôle ophtalmo :
- dentaires ? ☐ **NON** ☐ **OUI** Date dernier contrôle **:**
- d'audition : ☐ **NON** ☐ **OUI** Date dernier contrôle **:**

Habitudes de vie :
tabac : jamais ☐ occasionnel ☐ régulièrement ☐ nb/jour : depuis :
alcool : jamais ☐ occasionnel ☐ régulièrement ☐
sport : jamais ☐ occasionnel ☐ régulièrement ☐ quel sport :
sommeil : très bon ☐ bon ☐ moyen ☐ mauvais ☐ très mauvais ☐
moral : très bon ☐ bon ☐ moyen ☐ mauvais ☐ très mauvais ☐

ALLERGIES : L'apprenant a-t-il des allergies ?

– Médicamenteuses ? **NON** ☐ **OUI** ☐ esquelle ?
.....nécessitant un PAI ?. **NON** ☐ **OUI** ☐
.....

– Alimentaires ? **NON** ☐ **OUI** ☐
lesquelles ?.....nécessitant un PAI ? **NON** ☐ **OUI** ☐
.....

SEULES LES ALLERGIES ALIMENTAIRES JUSTIFIÉES PAR CERTIFICAT MÉDICAL ET PAI SERONT PRISES EN CONSIDÉRATION PAR LE SERVICE DE RESTAURATION

– Autres ? **NON** ☐ **OUI** ☐
lesquelles :.....nécessitant un PAI ?.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI) :

- A-t-il déjà eu un projet d'accueil individualisé (PAI) mis en place ? **OU☐NON☐**

(Si oui, merci de bien vouloir le joindre.)

- Souhaitez-vous mettre en place un PAI ? **OUI☐NON☐**

VACCINATION

Date du dernier rappel antitétanique : ……Est-il à jour de ses vaccinations : **OUI☐NON☐**

(Primo vaccination à 2 mois / 4 mois et 1er rappel à 11 mois. Rappels conseillés à 6 ans puis 11-13 ans puis 25 ans)

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

	NON	OUI	
L'élève a-t-il un problème de santé	☐	☐	→ Informer l'infirmière → Joindre les documents * ** nécessaires (courier médical, ordonnance, PAI du collège, trousse d'urgence..) * **
Si oui souhaitez-vous la mise en place ou le renouvellement d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) ?	☐	☐	
L'élève bénéficie-t-il d'une reconnaissance de handicap à la MDPH ? • Dyslexie ..... • Dysorthographie ..... • Dyscalculie ..... • Déficience visuelle ..... • Déficience auditive ..... • Trouble du spectre autistique (TSA) ..... • Autre :Précisez :	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	→ Informer l'infirmière → La notification, mdph, le dernier GEVASCO , bilans médicaux ou paramédicaux récents * ** seront à donner à l'enseignant(e) référente qui gère les dossiers des élèves à besoins particuliers → Informer le professeur principal → Joindre le document PAP * **
L'élève présente-t-il un trouble des apprentissages qui nécessite des aménagements ?	☐	☐	
Souhaitez- vous demander un aménagement particulier pour les examens ?	☐	☐	→ Informer l'infirmière
Inaptitude en EPS ?	☐	☐	→ Informer l'infirmière **Pour toute dispense** , un formulaire d'inaptitude à la pratique de l'éducation Physique et sportive sera à récupérer auprès du Professeur d'EPS document à compléter et signer par un médecin

**sauf si déjà transmis l'année précédente à l'établissement ** si nouveaux éléments*

Remarques particulières que vous souhaitez porter à la connaissance de l'établissement (santé, situation de harcèlement, déscolarisation, phobie scolaire, situation éducative...)

….....
.....
.....
.....
.....

Fait à : le :

Signature du représentant légal en qualité de (entourez): père mère autre
ou l'élève majeur

DROIT A LA VIE PRIVEE ET A L'IMAGE

Demande d'autorisation à des fins pédagogiques et éducatives
Site https://www.martelliere.voiron.educagri.fr (Site de l'E.P.L.E.F.P.A. De Voiron)
Site : www.srdr.fr/category/education/ édité par le réseau des lycées agricoles Auvergne-Rhône-Alpes
Photographies, films, enregistrements sonores

Je soussigné, Madame, Monsieur **Prénom :** _____ **NOM** _____

Autorise, à titre gracieux, les membres des équipes de direction et d'enseignement du LPA de VOIRON, à :

En ce qui me concerne (élève majeur) :

☐ me photographier ☐ **OUI** ☐ **NON**
☐ me filmer ☐ **OUI** ☐ **NON**
☐ enregistrer ma voix ☐ **OUI** ☐ **NON**

Ou En ce qui concerne l'apprenant (**Prénom**, **NOM**) _____ dont je suis le représentant légal (parent ou tuteur), et élève de la classe de _____

☐ le photographier ☐ **OUI** ☐ **NON**
☐ le filmer ☐ **OUI** ☐ **NON**
☐ enregistrer sa voix ☐ **OUI** ☐ **NON**

Et à utiliser ces données à des fins pédagogiques et éducatives.
L'utilisation ne peut se faire que dans le strict cadre des moyens de communication électronique du lycée comme Instagram, Facebook, et LinkedIn, ainsi que sur son **site internet** https://www.martelliere.voiron.educagri.fr .

Cette autorisation d'utilisation a une durée de **validité d'un an**, soit de : **septembre 2025 à juin 2026.**

Conformément à la loi, le libre accès à ces données (photos, films, bandes sonores) est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait, et décider de leurs retraits le cas échéant.

Date et signature de l'élève majeur ou du représentant légal	Date et signature du directeur de l'établissement

ADHÉSION ACELM
(Association Éducation Loisirs Martellière)

Rejoignez l'ACELM dès septembre !

L'ACELM participe à la vie du lycée sur le temps extrascolaire.

Elle réunit des clubs et activités organisés à l'initiative des élèves et/ou des enseignants.

Elle organise des sorties culturelles et de loisirs en soirée et le mercredi après midi. (cinéma, concert, théâtre, spectacles, bowling…).

Elle gère le foyer des élèves (vente de boissons chaudes, croissants…)

Elle forme aussi ses adhérents à la vie associative et aux responsabilités de gestion et d'organisation.

Pour participer aux activités de l'association, il faut être adhérent.e. !

La cotisation annuelle de **15 euros** donne **droit à la gratuité de certaines activités et à des tarifs préférentiels pour les autres.**

ADHÉSION à l'ASSOCIATION

Nom :……
Prénom :……
Classe :……

Adhère à l'association pour l'année scolaire 2025-2026.

Joindre un chèque (ou espèce) à l'ordre de l'ACELM d'un montant de **15 EUROS min (**par élève et par année)

Merci de signer les autorisations au dos de cette feuille

la martellière
VOIRON Lycée public

ANNÉE 2025/2026

AUTORISATIONS pour l'association

Je soussigné(e) .....
représentant légal de l'élève (nom et prénom)…….

☐ **Autorise l'élève à participer aux activités culturelles de l'ACELM du lycée la Martellière sur l'établissement ou sur des sites extérieurs, les mercredis après-midi et/ou les soirées de la semaine pour l'année scolaire 2025/2026**

☐ **Autorise l'élève à être filmé/ enregistré et/ou photographié à des fins strictement pédagogiques et à apparaître sur le site, facebook et instagram du lycée.**

Fait à ..... **Le** .....

Signature du responsable légal (si élève mineur)
ou de l'élève si majeur.

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Autorisation Apprenants Lycée

NOM et Prénom APPRENANT : …….…….. **Classe/ Section** : ……

☑ LYCEE

NOM et Prénom Payeur **:** …….…….. Qualité : : ……

☑ Prélèvement mensuel échelonné en 9 échéances, de novembre à juillet.

Les prélèvements sont opérés aux alentours du 10 de chaque mois. La dernière échéance permettra la régularisation finale de l'échéancier.
Vous recevrez un échéancier de prélèvement avec les montants et les dates prévisionnelles de prélèvement.

N° ICS établissement : FR20ZZZ558855

VOS REFERENCES BANCAIRES A COMPLETER

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER*	**DESIGNATION DU CREANCIER**
Nom / Prénom *: Adresse * :	EPLEFPA VOIRON La Martelière Agence Comptable agence-comptable.isere@educagri.fr
DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DE COMPTE *	**TRESOR PUBLIC GRENOBLE**
Nom de votre banque* : Adresse * :	Direction Départementale des Finances Publiques Rue de Belgrade 38000 Grenoble

DESIGNATION DE VOTRE COMPTE BANCAIRE A DEBITER *	
CODE BIC OU SWIFT*	**IBAN***
……	FR ……

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous, à compter de la date de la signature de la présente.
En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règlerai le différend directement avec l'établissement.

☐ Je joins un exemplaire du RIB du compte à prélever (compte ouvert au nom du/des titulaire(s) indiqué sur l'autorisation de prélèvement)

Date **Signature du titulaire**

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les nécessités de la gestion et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès du créancier ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80-10 du 01/04/1980 de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

Votre enfant a des troubles d'apprentissage, dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, dysphasie, troubles de l'attention…
Dans sa scolarité d'origine des aménagements lui ont été octroyés, reconnus ou non par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
Nous souhaitons pouvoir continuer à mettre en place pour lui un accompagnement personnalisé, et faire les demandes d'aménagements aux examens.

Vous devez donc, pour permettre à votre enfant d'être accompagné rapidement, fournir obligatoirement les pièces suivantes selon la situation de votre enfant :

- PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- PRRE (Le Programme Personnalisé de Réussite Educative)
- PPS (Le Projet Personnalisé De Scolarisation)
- GEVASCO (Guide d'Evaluation des Besoins de Compensation en matière de Scolarisation)
- Aménagement aux examens (DNB/BAC/CAPA)
- Bilan récent médecins spécialisés ou orthophoniste (-5ans)
- Notification de décision CDPAH si AESH, Ulis pro.

Les fiches et les documents sont à rapporter le jour de l'inscription.

NOM, Prénom :

CLASSE :

Lycée Professionnel Agricole
et UFA du CFA agricole Rhône-Alpes
56 rue de La Martellière
38516 VOIRON Cedex
Tél. 04 76 05 02 66
Fax : 04 76 05 84 66
mail : epl.voiron@educagri.fr

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
Auvergne-Rhône-Alpes

Allocation en faveur des lycéens pour les stages professionnels

(ne concerne pas les élèves de 3ème)

- Votre enfant mineur (ou jeune dont vous êtes responsable légal),
- Vous-même si vous êtes élève majeur,

sera/serez destinataire d'une allocation d'Etat pour les périodes de stage individuel en milieu professionnel réalisées dans le cadre de la formation (jours réellement réalisés). Cette aide est versée par un organisme extérieur au lycée, dépendant de l'Etat (A.S.P.).

Pour toucher cette allocation, nous vous demandons de nous fournir les documents ci-dessous accompagnés, pour les mineurs, de la fiche d'autorisation de représentant légal que vous trouverez au verso de cette feuille.

Pour les représentants légaux, vous aurez à compléter la fiche d'autorisation sur laquelle vous acceptez (ou non) que ce soit votre enfant/jeune qui perçoive l'allocation (il doit donc disposer d'un compte courant bancaire ou en ouvrir un). Dans un principe d'autonomie de l'élève mineur, et dans la mesure où ce sont les élèves qui réalisent le stage, il est préconisé par l'Etat, que ce soit le jeune qui perçoive cette allocation. D'autre part, si votre enfant/jeune devient majeur au cours de l'année scolaire, l'allocation sera dès lors versée sur son propre compte bancaire.

Le Directeur de l'EPLEFPA,
M. COURTAUD Emmanuel

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'ALLOCATION D'ETAT

NOM, Prénom de l'élève : **Classe :**

NOM, Prénom du responsable (pour les élèves mineurs) :

► Elèves majeurs : □ RIB du compte courant à votre nom

► Elèves mineurs :

□ Fiche « Autorisation du représentant légal » complétée et signée

Plus en fonction de la situation :

Allocation versée sur le compte de l'élève mineur (A privilégier):
□ RIB du compte courant de l'élève
□ Copie du livret de famille prouvant le lien entre le mineur et le responsable

Ou

Allocation versée sur le compte du représentant légal :
□ RIB du compte courant du représentant légal
□ Copie de la pièce d'identité du responsable légal
□ Copie du livret de famille prouvant le lien entre le mineur et le responsable

Autorisation du représentant légal
Pour le cursus de formation
Allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel

Je soussigné (e) (Nom, prénom) : _____

Représentant légal de l'élève mineur (Nom, prénoms) : _____

Né(e) le _____ à _____

Inscrit au lycée (nom) _____ (ville) _____

En classe de (niveau, diplôme, spécialité) _____

☐ Autorise ce(tte) dernier(e) à recevoir sur son compte bancaire le virement de l'allocation dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel.

☐ N'autorise pas ce(tte) dernier(e) à bénéficier de l'allocation en faveur des lycéens professionnels dans le cadre de la valorisation des périodes de formation en milieu professionnel. À ce titre, l'allocation est versée sur mon compte en tant que représentant légal de l'élève mineur (joindre RIB).

Conformément à *l'arrêté du 11 août 2023 déterminant les montants et les conditions de versement de l'allocation aux lycéens de la voie professionnelle engagés dans des périodes de formation en milieu professionnel,* **cette autorisation doit être accompagnée d'une copie de la pièce prouvant le lien entre le représentant légal et l'élève mineur ci-dessus mentionné (livret de famille, …).**

En conformité avec ce choix, je :

- Certifie que les coordonnées bancaires transmises à l'établissement dont dépend…… sont exactes ;
- Demande et accepte que tous les versements relatifs à l'allocation susmentionnée soient réalisés sur ces coordonnées de paiement pour la période relative à l'année scolaire en cours.

En cas d'erreur ou de modification des coordonnées bancaires au cours de l'année, le bénéficiaire et son représentant légal s'engagent à en informer l'établissement dont le bénéficiaire dépend et à lui communiquer dans les plus brefs délais un nouveau relevé d'identité bancaire.
En cas de changement d'établissement dans l'année, une nouvelle autorisation du représentant légal doit être transmise au nouvel lycée d'accueil.

Je reconnais être informé(e) des dispositions des articles 441-6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] qu'« est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait : 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »
Les informations que nous vous demandons au moyen de cette autorisation sont nécessaires pour le versement de l'allocation en faveur des lycéens de la voie professionnelle. Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Aplypro, mis en place sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale pour le respect d'une obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD. Vous pouvez exercer votre droit de retrait du consentement sur cette autorisation auprès de l'établissement dont le bénéficiaire dépend. Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits dans le cadre de l'application Aplypro, vous pouvez consulter les mentions informatives relatives à la protection de données à caractère personnel disponibles sur la décision d'attribution annuelle remise à l'élève bénéficiaire.

Date et signature du représentant légal

la martellière
VOIRON Lycée public

Décharge à destination des élèves en baccalauréat
Technicien Conseil Vente en Alimentation (Viticulture œnologie)

Dans le cadre des enseignements du module professionnel n° 2 les élèves des classes de 1 ère et 2 nde technicien conseil vente en produits alimentaires et boissons seront amenés à réaliser des dégustations.

Les dégustations porteront sur des produits alimentaires mais **également sur des boissons dont des boissons alcoolisées, en particulier du vin. Les dégustations sont à vocation pédagogique**.

L'objectif est l'acquisition des principaux cépages français et leurs aires d'appellations, mais également plus généralement de la connaissance viticole.

Lors de ces dégustations, des crachoirs sont mis à disposition des élèves afin de **systématiquement cracher le vin**. En cas de non re-crachement du vin, des sanctions seront prises envers le (s) apprenant(s).

J'autorise .....à réaliser les dégustations d'alcools.

Je n'autorise pas .....à réaliser les dégustations d'alcools.

Signature du responsable légal :

Jérémy MAIGNEZ
Enseignant en viti-oenologie

NOM :…….

Prénom : …….

Lycée Professionnel Agricole
et UFA du CFA agricole Rhône-Alpes
56 rue de La Martellière
38516 VOIRON Cedex

Tél. 04 76 05 02 66
Fax : 04 76 05 84 66
mail : epl.voiron@educagri.fr

la martellière
VOIRON Lycée public

Le 02/06/2025

Madame, Monsieur,

Votre fils/fille est inscrit(e) dans la préformation bi qualifiante CP JEPS* « Animation d'Activités et de Vie Quotidienne ».

Etant en classe de seconde Professionnelle « Services aux Personnes et aux Territoires » cette année sera une année de pré-formation durant laquelle il/elle recevra une formation sur les métiers de l'animation et fera des stages individuels de découverte professionnelle dans des structures d'animation.

Conformément à la délibération n°32 approuvée lors du conseil d'administration du 22 novembre 2022, le coût de la pré formation CP JEPS durant l'année de Seconde professionnelle s'élève à 280 euros.

Cette somme vous sera facturée dans le courant du premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026 et ne sera pas remboursable, même en cas de démission ou d'exclusion de l'élève, que ce soit de la pré-formation CPJEPS ou de l'établissement.

Merci de nous retourner le coupon ci-dessous, daté et signé. **Le retour de ce coupon validera l'inscription de votre enfant à la pré-formation CP JEPS.**

Le Directeur de l'EPL
M. COURTAUD E.

Je soussigné, Nom :.....Prénom :.....

Père/mère/responsable légal et financier de l'élève :.....
Scolarisé(e) en classe de 2 nde Bac Professionnel « Services aux Personnes et aux Territoires », certifie :

- ☐ Avoir pris connaissance de la somme de 280 € à régler dans le courant du premier trimestre de l'année scolaire 2025-2026 pour le suivi de la pré-formation CP JEPS en classe de seconde.
- ☐ Avoir pris connaissance qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon, de démission ou d'exclusion de l'établissement ou de la pré-formation CP JEPS.

Fait à ....., le.....2025

Signature :

*Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

Lycée Professionnel Agricole
et UFA du CFA agricole Rhône-Alpes
56 rue de La Martellière
38516 VOIRON Cedex

Tél. 04 76 05 02 66
Fax : 04 76 05 84 66
mail : epl.voiron@educagri.fr

« Association Sportive de la Martellière »

L'Association Sportive de la Martellière réunit les élèves autour d'**un projet sportif partagé**.

Les jeunes participent, animent et gèrent en partenariat avec le directeur et l'enseignant d'EPS le programme des activités sportives pratiquées. Activités sportives et artistiques qui sont organisées au sein de l'établissement *(Escalade, Tennis de Table, renforcement musculaire, ...)* et/ou en dehors *(rencontres UNSS, Randonnée, Course d'orientation, sorties, évènements publics ....)*, dans le respect du règlement intérieur du lycée.

La pratique est à viser compétitive mais aussi de loisirs et de bien-être. On peut venir également développer ces compétences en arbitrage ou encore en tant que membre d'une association.

- Le cadre associatif permet de créer du lien entre les élèves de l'établissement, et de **développer l'implication, la participation et la responsabilité** de chacun dans une dynamique citoyenne.
- Dans ce but, l'association est dirigée par un bureau composé d'élèves. Ils sont accompagnés par l'enseignant d'EPS dans la cadre de ses fonctions et présidée par le Directeur.
- Les activités proposées sont établies soit par l'enseignant et le calendrier de l'UNSS ou à l'initiative et la demande des élèves eux-mêmes.
- Les ressources de l'association proviennent essentiellement des cotisations des adhérents et de subventions.

Le montant de la cotisation annuelle 2025-2026 est de 15€.

Le président de l'AS de la Martellière

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
EPLEFPA
La Martellière
37510
Villeperdry

Adhésion à l'A.S de la Martellière

Nom :

Prénom :

Classe :

Adhère à l'association pour l'année scolaire 2025-2026

Joindre un chèque de 15 € à l'ordre de : AS de la Martellière

Année 2025 / 2026

AUTORISATION Annuelle des SORTIES pour l'association

Je soussigné(e)

Nom :.....Prénom :.....

☐ Père
☐ Mère
☐ Élève majeur
☐ Tuteur
Responsable légal de l'élève

Nom :..... Prénom :.....

Classe :.....

Autorise mon enfant à participer aux différentes sorties organisées sur l'année dans le cadre de l'association sportive de la Martellière.

J'autorise les accompagnateurs des sorties à prendre, en cas de maladie ou d'accident, toutes mesures d'urgence prescrites par le médecin, y compris éventuellement l'hospitalisation.

Fait à..... le .....

Signature du responsable légal :

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

TOUS LES ELEVES ENTRANTS

☐ La fiche d'urgence

☐ La fiche de santé confidentielle

☐ Photocopie des vaccins

☐ La fiche « Informations Bourses Nationales » : **à retourner signée même si vous ne faites pas la demande**

☐ Un Relevé d'Identité Bancaire du Responsable Légal **(au nom du Responsable Légal qui perçoit les bourses)**

☐ Une attestation d'assurance (responsabilité civile)

☐ Une photocopie du livret de famille **en entier**

☐ RIB de l'élève **(si versement sur le compte de ce dernier pour l'allocation de stage)**

☐ Dossier d'allocations pour les stages individuels en milieu professionnel.

☐ Droit à l'image

☐ La demande d'adhésion à l'Association Communauté Éducative La Martellière (ACELM) et à l'Association Sportive (AS)

ELEVE ENTRANT

☐ Le dossier d'inscription (soigneusement rempli et signé).

☐ 1 photo d'identité récente pour les élèves entrants (aux dimensions réglementaires 35×45mm) avec nom, prénom et classe écrits à l'arrière.

FACULTATIF

☐ Parents séparés ou divorcés : une copie du jugement de divorce.

☐ L'autorisation de prélèvement automatique pour les frais de pension (joindre un Relevé d'Identité Bancaire).

☐ Elèves A Besoins Educatifs Particuliers

☐ Dossier de bourse **(si vous êtes éligibles après simulation)**

POUR L'INSCRIPTION AUX EXAMENS OBLIGATOIRE

ELEVE ENTRANT

☒ Une photocopie recto/verso de la carte d'identité ou passeport (en cours de validité)

ELEVE ENTRANT OU MONTANT

☐ Âgé de plus de 16 ans ou atteignant les 16 ans en cours d'année :

→ Une photocopie des documents relatifs aux obligations militaires (**recensement** ou **journée d'appel**)

ELEVE ORIGINAIRE DU CAP AEPE, DU CAPA SAPVER OU AUTRE DIPLOME

☐ Une copie du **relevé de notes** attestant l'obtention du dernier diplôme obtenu